



Probleme avec mon bailleur

Par **virginie**, le **17/02/2011** à **11:18**

Bonjour,

je loue un appartement depuis novembre 2010,(je règle mon loyer en temps et en heure) et depuis mes stores sont bloqués ouverts, je vis au rez de chaussée.

Malgrés mes multiples appels au bailleur rien n est fait.

Sont ils dans leur droits?

Que dois je faire pour remedier à ca?

merci

Par **mimi493**, le **17/02/2011** à **13:59**

LRAR au bailleur (et pas à l'agence) de mise en demeure de procéder aux réparations, faute de quoi, vous saisirez le tribunal d'instance